

DOMAINE : <b>Droit Économie Gestion</b>
MENTION : <b>Droit International et Européen</b>
<b>Master 2 DROIT ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT</b>
Parcours mixte : <b>Recherche et Professionnel</b>

Responsables : Professeur Louis BALMOND et Vincent TOMKIEWICZ, Maître de Conférences  
Rentrée universitaire : 2008-2009

### OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Dans le domaine du Droit international et européen, ce diplôme doit permettre aux étudiants d'acquérir une formation en droit et financement du développement. Comportant deux options de parcours – Recherche ou Professionnel –, il ouvre des possibilités d'accès à des emplois dans différents secteurs : organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales, banques et fonds multilatéraux de développement. Cette formation peut également permettre de postuler aux concours de la fonction publique et de l'enseignement supérieur.

### LANGUES :

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, est un pré-requis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international.

### CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, notamment titulaires du Master 1 Droit International et Européen, politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants issus d'un Master 1 ou équivalent.

L'admission se fait par sélection sur dossier.

### RENSEIGNEMENTS :

UFR I.D.P.D. – « Villa Monique », 39, avenue Emile Henriot – 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://www.unice.fr/idpd>

## CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

### 1<sup>er</sup> semestre

- ♦ **UE Fondamentales** (2x25h)
  - Aspects juridiques internationaux du développement, L. BALMOND/V. TOMKIEWICZ (10 ECTS rech) (9 ECTS pro)
  - Financement du développement, Ph. SAUNIER (10 ECTS rech) (9 ECTS pro)
  
- ♦ **UE de Spécialisation** (2 matières/choix Parcours Rech)(3 matières oblig. Parcours Pro) (3x20h)
  - Institutions publiques du développement, A. GAZANO (5 ECTS rech) (4 ECTS pro)
  - Environnement et développement, Th. GARCIA (5 ECTS rech) (4 ECTS pro)
  - Économie du développement, F.-X. MERRIEN (5 ECTS rech) (4 ECTS pro)

### 2<sup>ème</sup> semestre

- ♦ **UE Fondamentales** (25h)
  - Développement et cadre juridique interne, V. TOMKIEWICZ (10 ECTS rech) (9 ECTS pro)
  
- ♦ **UE de Spécialisation** (2 matières/choix Parcours Rech)(3 matières oblig. Parcours Pro) (3x20h)
  - Politiques européennes de la coopération au dévt, J. AUVRET-FINCK (5 ECTS rech) (4 ECTS pro)
  - Coopération décentralisée et développement, J.M. MARTINEZ (5 ECTS rech) (4 ECTS pro)
  - Concepts et stratégie de développement, A. Y. BA (5 ECTS rech) (4 ECTS pro)

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### *Parcours Recherche*

L'examen du 1<sup>er</sup> semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuves de cinq heures) sur 40 portant sur les 2 cours obligatoires.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 2 cours de listes choisis.

L'examen du 2<sup>nd</sup> semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de cinq heures) sur 40 sur le cours obligatoire.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 2 cours de listes choisis.
- Un grand oral, devant un jury de trois enseignants-chercheurs au moins, noté sur 40.
- Une note sur 60, portant sur la réalisation et la soutenance du mémoire devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs. Le mémoire comprendra entre 80 et 120 pages de texte. La présentation devra correspondre aux exigences formelles de l'Université.

### *Parcours Professionnel*

L'examen du 1<sup>er</sup> semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuves de trois heures) sur 40 sur les 2 cours obligatoires.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 sur les 3 cours de spécialisation.

L'examen du 2<sup>nd</sup> semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de trois heures) sur 40 portant sur le cours obligatoire.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 3 cours de spécialisation.
- Une note sur 60 portant sur la réalisation d'un rapport de stage.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : 1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier 2009
- 2<sup>nd</sup> semestre : dernière semaine d'avril 2009

Parcours Recherche : remise du mémoire en juin et soutenance en juillet

Parcours Professionnel : remise du rapport de stage : fin septembre

2<sup>ème</sup> session : *date non encore connue*